COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

samedi 17 fevrier 1979 — N° 10 — PRIX : ANTILLES 1,50F FRANCE 2F

Editorial

Iran : ET MAINTENANT ?

La «révolution Islamique» annoncée par KHOMEINY a donc triomphé. La population chante victoire. KHOMEINY a pris le pouvoir et met en place le nouveau gouvernement.

En 48 h le gouvernement a donc changé de main, sous la poussée du mouvement populaire et parce que le gros de l'armée, abandonnant BAKTHIAR, a choisi de soutenir KHOMEINY, tandis que le petit noyau de soldats restés fidèles au Shah hissaient le drapeau blanc.

Le premier geste de KHOMEINY en arrivant au pouvoir a été d'appeler la population au calme, à l'obéissance et au retour à l'ordre. Il lui a enjoint de rendre toutes les armes dont elle a pu s'être emparée pendant ces derniers jours. Il l'appelle à se retirer dans les mosquées et à suivre les directives des chefs religieux. Enfin il lui demande de considérer comme des «frères» les militaires, gendarmes et policiers de l'ancien régime, ceux-ci ayant maintenant «rejoint les rangs du peuple».

Si la population rend ses armes, l'armée, elle les garde. Et c'est bien le danger qui guette les masses iraniennes: se retrouver désarmés face à une armée qui s'apprête maintenant à servir le nouveau régime comme elle a servi l'ancien. Car l'armée a beau paraître à l'heure actuelle désorganisée et dispersée, elle a beau se voir privée de ses chefs les plus compromis dans la dictature sanglante du Shah, elle n'en reste pas moins intacte et prête à assumer les tâches qui lui seront assignées par ses nouveaux maîtres.

Et ces tâches ne peuvent qu'être, à plus ou moins long terme, des tâches de répression contre la population.

La vague populaire a déferlé avec fureur sur les palais haïs de l'ancien régime. Elle en a emporté les portes et les fenêtres. Mais en se retirant, elle en laisse intacts les murs et les fondations: la construction solide de l'Etat bourgeois n'a pas été ébranlée sous le choc puissant des masses en mouvement.

L'armée est cette ossature qui garde l'édifice debout dans l'intérêt des riches et des bourgeois. Tant que les pauvres, les exploités, ne l'ont pas anéantie et remplacée par leur propre pouvoir armé, le gouvernement peut bien changer d'étiquette et de têtes, l'Etat bourgeois demeure.

Les masses iraniennes ont donné aux travailleurs du monde entier le magnifique exemple de ce que peuvent faire les opprimés lorsqu'ils sont déterminés à changer leur vie. Mais les dirigeants qu'ils se sont donnés, aussi bien KHOMEINY et les chefs religieux que les dirigeants de la gauche ne peuvent les amener qu'à des espoirs déçus et des lendemains qui ne chanteront pas.

A moins que les travailleurs et les opprimés qui se sont battus pendant des mois pour la liberté passent outre les directives modérées et démobilisatrices de leurs chefs et comprennent, en gardant les armes, qu'ils conservent dans leurs mains leurs seules garanties pour l'avenir.

LE RESPECT DE NOTRE DIGNITE NE PASSE PAS PAR LES STADES !



GOOD LUCK : Ils ne peuvent se battre à la place d'un peuple.

Des incidents graves, lors des 32èmes de finale de la Coupe de France, ont eu lieu au cours des rencontres opposant les deux équipes antillaises encore dans la compétition aux équipes françaises de Gueugnon et Martigues. Dans ces deux cas, une fraction des spectateurs antillais, mécontents de la défaite de leur équipe ont manifesté leur colère. A Pointe-à-Pitre, la rencontre n'a même pas pu se terminer et pour disperser la foule les CRS ont utilisé des grenades lacrymogènes.

Aujourd'hui, il est de bon ton dans la presse de condamner ceux par qui la violence est arrivée, et qui manifestaient en fait leur indignation de voir «leur» équipe vaincue une fois de plus.

Mais si ce type de rencontre prend un tel tour passionnel, cela vient du fait que le sport est l'une des rares manifestations où le colonialisme laisse une possibilité d'expression aux colonisés. Dans la plupart des autres domaines, leurs initiatives, leur créativité sont amoindries, limitées ou carrément étouffées. Dès lors il n'est pas étonnant que les colonisés recherchent des compensations là où ils espèrent pouvoir démontrer leur capacité.

Mais c'est un piège. Lorsque journalistes et représentants du foot-ball local s'indignaient des défaites de Gauloise et Good-Luck en expliquant à mots plus ou moins couverts que les jeux étaient faits d'avance, que les dés étaient pipés, etc... ils se trompaient sur un point important.

Là où les dés sont pipés, là où le jeu est joué d'avance c'est de croire qu'on peut placer le combat pour sa dignité sur le terrain du sport, dans les rings, les stades ou sur les pistes cyclistes.

En acceptant de rester sur ce terrain, en croyant et en poussant d'autres à croire qu'en battant un adversaire sportif, fût-il Français, on remporte une victoire pour la dignité, on se trompe et on trompe les autres.

Si demain une équipe antillaise remportait un succès important face à une équipe française, cela ne nous aurait pas fait faire un pas de plus dans le sens du respect de notre dignité.

C'est la situation coloniale qui nous cantonne à placer notre fierté dans les exploits sportifs.

C'est une limite qu'on nous impose. Et tant que nous en serons à vouloir remporter ce genre de victoire, le colonialisme et tous ceux qui écrasent, humilient et appauvrissent chaque jour nos peuples pourront dormir tranquilles. De beaux jours leur seront encore assurés.

J. B.

P-à-P _ Grève chez BATA : UNE LUTTE QUI CONCERNE TOUS LES TRAVAILLEURS DU COMMERCE

Les employés des magasins Bata de Pointe-à-Pitre continuent une grève commencée depuis le mois de décembre et menée de façon irrégulière pendant un premier temps.

Aujourd'hui la grève a sensiblement changé de caractère. Conduite par la CGTG, elle suivait jusqu'ici la tactique dite de «grève à répétition». C'est-à-dire que le travail s'arrêtait un jour puis reprenait, ainsi de suite...

Mais devant le refus des patrons de leur accorder satisfaction, les employés durcissaient leur lutte. La CGTG plus ou moins poussée par le mécontentement grandissant des employés de Bata changeait alors de méthode. Aujourd'hui, c'est la «grève reconductible» chaque jour, qui est en vigueur.

Chaque jour donc les employés doivent décider s'ils font grève ou pas. Cela a eu pour effet d'ailleurs que le lundi 5 Février, la direction a pratiquement lock-outé les travailleurs, alors que ceux-ci justement n'avaient pas formellement décidé de la grève pour ce jour-là.

Le résultat de la tactique employée par les grévistes est que le patron a pris l'initiative et a contraint les employés à la défensive. Le lock-out visait à les désarmer en les intimidant. C'était une façon pour le patron de Bata de montrer sa détermination. A cela aurait dû donc être opposée une détermination encore plus grande des employés en lutte.

Le fait de ne pas se prononcer franchement pour une lutte — une grève — jusqu'à satisfaction, ne fait qu'entretenir certaines hésitations dans les rangs de ceux qui luttent.

Nous écrivons cela en sachant bien le chemin parcouru depuis les débuts de la lutte par les employés de BATA. Dans les faits, les employés se trouvent en grève illimitée. Mais sans avoir tous les avantages moraux de leur position. S'ils se prononçaient franchement pour la grève jusqu'à satisfaction et s'organisaient en conséquence, ils seraient matériellement dans la même situation, mais avec de plus le courage et l'armement moraux qui font qu'on tient dans la lutte jusqu'au bout.

On a l'impression, en voyant le déroulement de la grève chez Bata et toutes celles qui se sont déroulées dans la période, que la CGTG n'a pas cette franche tactique qui consiste à s'organiser et à s'engager jusqu'à satisfaction. Elle cherche des chemins détournés et ne fait appel ni à la combativité et à l'initiative maximales des travailleurs, ni à toute la puissance que représenterait une lutte organisée au moins dans l'ensemble d'un secteur.

Cette attitude ne renforce pas ceux qui veulent lutter ou sont engagés dans les grèves. Elle ne donne pas aux travailleurs le sentiment et la conscience de leur force.

(Suite page 4)

Solidarité avec Mme MIRVAL

[voir p.4]



Patrick Mirval.

Affaire Jovignac : l'assassin condamné ... L'ARMEE SE LAVE LES MAINS !



ARMEE : Manifestation le 14 Juillet 1978, à propos de JOVIGNAC

Le tribunal militaire siégeant à Fort-de-France a prononcé son verdict dans l'affaire de l'assassinat du jeune Alain Jovignac, tué dans les douves du Fort Desaix en Juillet dernier.

L'ex-caporal Richerol qui avait orienté son tir sur un groupe de trois jeunes a été reconnu coupable du meurtre de Jovignac et condamné. L'accusé ayant été présenté comme un être immature et déséquilibré, la peine de 15 ans requise par le procureur a été ramenée à 9 ans de réclusion criminelle.

En acceptant que le procès du militaire assassin se déroule à Fort-de-France même, l'état-major a tenu compte de l'indignation populaire et de la colère de centaines de jeunes qui s'étaient manifestées lors de différentes manifestations.

Mais si le tribunal militaire a condamné le meurtrier de Jovignac, on peut dire que c'est parce qu'il disposait en quelque sorte d'un assassin «idéal».

D'abord Richerol n'a pas assassiné en service commandé par le pouvoir, comme ce fut le cas pour les gardes-mobiles qui tuèrent Gérard Nouvet.

Ensuite, Richerol est un «pauvre type» pour lequel aucun haut personnage n'interviendra.

L'occasion était bonne pour la justice française de montrer son impartialité : une façon en quelque sorte de faire oublier aux Antillais que les assassins de Nestor, Tidas, Taret (Pointe-à-Pitre 1967) – de Nouvet (Fort-de-France 1971) – de Illmany et Marie-Louise (Lorrain 1974) – de Mirval (Paris 1975) – et ceux qui les couvrent n'ont jamais été inquiétés.

Marianne TIBUS

A propos des sectes

La projection à la télévision d'une émission sur les sectes religieuses, réalisée après la tuerie de Guyana qui vit périr plus de 900 personnes sur l'ordre du leader de leur secte, Jim Jones, a eu lieu le mercredi 7 Février. Cela a suscité un très large intérêt aux Antilles, intérêt dû pour une part au fait que l'évènement quoique vieux de plusieurs mois est présent dans de nombreuses mémoires, et aussi parce que les sectes religieuses sont relativement nombreuses et actives aux Antilles à un point tel qu'elles font partie de la vie sociale ici.

C'est dire donc que la projection de cette émission pouvait intéresser une large fraction de la population.

Or le propos du réalisateur n'était pas tant de donner une explication rationnelle au phénomène des sectes que de tout «expliquer» par la personnalité de Jim Jones. Cette tentative était d'autant plus facile que Jim Jones est mort et incapable de se défendre.

Ainsi, on nous apprit que le chef de la secte était un paranoïaque, un malade, un fou. Il traitait les membres de la secte comme des esclaves, les faisant travailler pratiquement gratuitement.

Mais ce qu'on ne dit pas, c'est comment le fou, le malade qu'est Jim Jones a pu rassembler autour de lui des milliers de personnes. Ces milliers de personnes, pour le suivre, ont donné tous leurs biens et ont travaillé d'arrache-pied. Un millier d'entre eux ont quitté les Etats-Unis et sont allés établir une «colonie modèle» en Guyana. La télévision a été incapable d'expliquer cela, comme elle a été incapable d'expliquer les raisons de la prolifération des sectes aux Etats-Unis.

En réalité, le développement des sectes aussi bien d'ailleurs aux Etats-Unis qu'aux Antilles révèle la crise de la société qui est la nôtre. Nous vivons dans un monde inhumain, où l'individualisme est la règle, et dans lequel la fraternité n'existe pratiquement pas. Nombreux sont ceux qui ne peuvent résister dans cette société et ils cherchent un milieu où on pourra au moins les écouter, un milieu qui en même temps leur donnera une explication du monde dans lequel ils vivent. C'est cette marchandise-là que vendent les Enfants de Dieu, les Mahi-Kari ou autres Bahaï'e, sans compter celles qui ont pignon sur rue, comme les Adventistes ou Les Témoins de Jéhovah.

Mais elles attirent d'autant plus les gens que pratiquement toutes, elles enseignent de ne pas lutter contre le monde existant. Les sectes disent que le bonheur se trouve non sur terre, mais ailleurs, dans un paradis. En un mot, la destinée des hommes ne se trouve pas en leurs mains mais dans celles d'une divinité quelconque.

C'est d'ailleurs pourquoi les sectes ont toujours fait bon ménage avec la politique des riches et des possédants. A quoi bon lutter si Dieu, plus tard résoudra tous nos problèmes ?

Une telle attitude ne peut que servir l'Etat bourgeois, et les sectes lui accordent carrément leur soutien. La secte de Moon, aux Etats-Unis défendait les intérêts de la dictature Sud-Coréenne, celle des Enfants de Dieu, soutient le dictateur de Libye, Khadafi. La secte de Jim Jones, elle, était un agent électoral efficace du parti démocrate aux Etats-Unis, et ce fait a été quasiment ignoré par le film à la télévision.

Quant à l'église catholique, la plus grande des sectes, elle a régulièrement fait corps avec les intérêts des riches, des puissants et des colonialistes, il ne suffit que de voir les campagnes électorales acharnées qu'ont menées nombre de curés.

Alors oui, si les sectes témoignent de quelque chose, c'est de la misère morale et matérielle de l'immense majorité des êtres humains dans la société d'aujourd'hui.

Mais, même si toutes les sectes ne conduisent pas leurs adeptes à l'échec patent et à l'impasse évidente connue en Guyana, les petites comme les grandes sont une voie fausse.

Des candidats de COMBAT OUVRIER aux élections cantonales

Notre tendance présentera des candidats lors des élections cantonales des 18 et 25 Mars 1979.

En Martinique dans le canton du Robert, c'est Henri Elisabeth agent technique à l'EDF, 28 ans, qui sera notre candidat.

En Guadeloupe, Bruno Treil, 34 ans, enseignant sera candidat dans le canton du Lamentin.

Philippe Anaïs, 36 ans, instituteur se présentera lui à Capesterre-Belle Eau.

Ces trois candidats de Combat Ouvrier se présenteront aux suffrages des travailleurs pour défendre et représenter leurs intérêts au Conseil Général.

Il sera en effet autrement plus efficace pour les travailleurs d'avoir dans l'assemblée locale des représentants pour entendre et voir ce qui s'y manigance contre eux, que d'y envoyer ces politiciens professionnels qui après avoir promis monts et merveilles cautionnent plus ou moins ouvertement les menées du pouvoir contre la population laborieuse.

Les candidats de Combat ouvrier élus au Conseil Général, ne se contenteront pas de siéger et d'écouter placidement les représentants du colonialisme et des riches prononcer des discours de circonstance. Ils ne prononceront pas de vœux qui restent le plus souvent sans effet sur le pouvoir.

Par contre, ils utiliseront la tribune que peut constituer le Conseil Général pour faire connaître les problèmes de toutes les catégories de travailleurs. Ils profiteront de ce poste de conseiller général pour rassembler les opprimés, les pauvres, les travailleurs et chercheront à donner de l'ampleur à leurs protestations et à leurs luttes.

Des élus membres de Combat ouvrier seront rigoureusement des combattants de la cause populaire. Ils seront à tout instant aux côtés et au service du peuple laborieux.

Les 18 et 25 Mars, les travailleurs qui en ont assez de la situation actuelle, ceux qui ne veulent plus se contenter de quatre sous, ni continuer à se serrer la ceinture pendant que les riches – capitalistes de toutes couleurs– continuent eux à se remplir les poches, pourront exprimer leur exaspération et leur volonté de changer tout cela.

Ceux qui se méfient des politiciens professionnels et de tous ceux, carriéristes enragés, qui veulent utiliser les suffrages des travailleurs pour satisfaire leur soif d'honneurs et de prébendes pourront exprimer cette méfiance en votant pour les candidats présentés par COMBAT OUVRIER.

Les 18 et 25 Mars nous appelleront les travailleurs de Robert (Martinique) de Capesterre et du Lamentin (Guadeloupe) à voter massivement pour élire les candidats de Combat ouvrier et les envoyer aux Conseils Généraux représenter et défendre les intérêts des masses laborieuses.

Claude ROCHA

Guadeloupe : MSG et MSDG ... ou les deux faces d'une même médaille



Dernièrement s'est tenu à Baie-Mahault, le 1er Congrès du MSDG (Mouvement Socialiste Départementaliste de la Guadeloupe), dont Bernier, maire de Saint-François, Chammougon celui de Baie-Mahault et Saman celui de Morne-à-l'Eau sont les principaux responsables. Ce nouveau parti est issu d'une scission survenue après les élections législatives au MSG (Mouvement Socialiste Guadeloupéen) dirigé par Jalton.

Lors de ce congrès les dirigeants du MSG n'ont pas hésité à traîner leurs amis d'hier dans la boue et à les vilipender. Ils leur ont réservé une bonne place dans le lot de ceux qu'ils considèrent comme de «traîtres», «des criminels qui s'apprêtent par leur action à plonger la Guadeloupe dans le recul social, dans l'aventure, dans la misère».

Cependant, malgré les attaques lancées par Bernier et Saman contre ceux qu'ils congratulaient il n'y a pas si longtemps, le MSG et le MDG ne sont séparés que par une lettre supplémentaire dans leur sigle. S'il y a eu scission, c'est parce que les ambitions personnelles qui s'affrontaient à l'intérieur du MSG avaient atteint leur paroxysme et ceci bien avant les élections législatives. Ce n'est que l'éventualité de la venue de la gauche au pouvoir, donc la perspective pour les uns et les autres de jouer un rôle plus important dans le cadre d'un gouvernement Mitterrand, qui avait retardé la rupture et obligé les scissionistes à observer une certaine prudence. Mais après l'échec de la gauche et le vote à droite de la majorité de l'électorat guadeloupéen, ceux qui sont maintenant à la direction du MSDG se sont sentis plus à leur aise pour prendre clairement leurs distances.

En fait rien ne sépare réellement tous ces politiciens carriéristes et démagogues. Leurs ambitions personnelles étant trop grandes pour qu'ils cohabitent dans le même parti, certains ont alors décidé d'en créer un autre...

~ ECHOS DES ENTREPRISES ~

Guadeloupe EDF: GERER LA PENURIE

Depuis deux semaines, le groupe D22 est à l'arrêt. Le vilebrequin s'est détérioré. Cela aurait pu être évité si les visites étaient faites de manière régulière sur tous les groupes en service à la centrale, mais il n'y a pas de personnel en conséquence pour effectuer l'entretien et il n'y a pas assez de machines.

Qui risque de payer cette incurie de l'EDF ? Ce sont encore les abonnés. En effet, au cas où un autre groupe tomberait en panne pendant que celui-là est en réparation une bonne partie de la Guadeloupe serait sans lumière.

C'est quand même un comble qu'en plein vingtième siècle la population risque de se retrouver sans lumière pour une simple question de vilebrequin mal graissé !

GUADELOUPE

Grosse-Montagne: ne sacrifions pas notre santé !

Afin d'accélérer la mise en route, la direction nous a demandé de travailler le dimanche. La majorité d'entre nous a refusé mais quelques-uns ont accepté cette proposition. Ils ont donc perdu une journée de repos au profit des patrons. Ils donnent ainsi de mauvaises habitudes à ces derniers qui n'hésiteront pas à exiger qu'ils sacrifient leur journée de repos régulièrement pour la bonne marche de l'usine.

Si nous refusons tous ensemble d'effectuer des heures supplémentaires, la direction ne nous demandera plus de les faire. Elle devra embaucher du personnel supplémentaire.

CENTRE HOSPITALIER DE FORT DE FRANCE: AVEC GRADE OU SANS GRADE NOUS VOULONS VIVRE DECEMMENT.



Au Centre Hospitalier de Fort-de-France, la direction vient d'appliquer une directive du ministère de la santé concernant la création de nouveaux grades.

Ainsi, au niveau des ASI, on compte dorénavant des ASI 1 et des ASI 2. De même, au niveau des manœuvres de 1ère et de 2ème catégorie !

En créant ces nouvelles catégories, l'administration espère nous diviser. Elle accordera quelques francs de plus aux uns pour les placer au-dessus des autres.

Elle espère aussi ensuite que nous défendrons ces petits avantages, même quitte à nous séparer de nos camarades.

Mais que l'administration ne se fasse pas d'illusions, elle ne réussira pas dans son essai de division, car nous travailleurs hospitaliers, avons déjà prouvé en plusieurs occasions que c'est tous ensemble et pour les intérêts de tous que nous nous battons.

Les petits grades offerts par l'administration ne nous monteront certainement pas à la tête !

Pointe-à-Pitre NOUVEAU CENTRE HOSPITALIER ROCHARD SAIT COMPTER ... MAIS SANS NOUS.

Rochard, le directeur du Centre hospitalier, dans le numéro 6 du «Trait d'Union», s'en prend à un article de «l'Echo des Hôpitaux», bulletin Combat Ouvrier, diffusé par des travailleurs dans l'hôpital. Celui-ci dénonçait «le chantage aux tarifs» qu'oppose la direction aux revendications des travailleurs : «si on embauche du personnel, il faut augmenter le prix de la journée d'hôpital». L'article du bulletin concluait, évoquant l'argent dépensé sans compter pour la «Route du Rhum», en disant que l'administration coloniale préférait se consacrer au plaisir de quelques capitalistes milliardaires plutôt que d'assurer des soins décents à la population guadeloupéenne.

M. Rochard répond à tout cela par un étalage de chiffres. L'hôpital, rappelle-t-il, n'est financé que par les malades. Si l'on recrute du personnel, les dépenses salariales augmentent et cela doit se répercuter sur le prix de la journée. Si les opérations dont il étaye sa démonstration sont justes, ce sont les données du problème qui sont fausses. Car pour le directeur, il est tout à fait normal que les hôpitaux dits «publics» soient gérés comme une entreprise capitaliste, avec pour seul critère la rentabilité. Qu'une seule journée en Réanimation coûte le double du SMIC, voilà qui ne le choque nullement. Avec la même décontraction qu'il aurait vendu des cravates; «il y en a de plus belles, mais il faut y mettre le prix», M. Rochard vend des soins médicaux : «je peux embaucher du personnel pour vous soigner décemment, mais il faut payer en conséquence». Epousant sans problème les conceptions de Barre, le directeur ne voit pas la contradiction entre «service public» et «rentabilité».

Tant pis pour celui qui commet l'erreur de tomber malade; l'Etat n'a rien à y voir, puisque les hôpitaux sont «autonomes» ! C'est bien là le scandale dénoncé dans le bulletin : celui d'une médecine qui favorise les riches. Et l'Etat (dont M. Rochard, aussi «autonome» soit-il, est le zélé serviteur) capable de dépenser des millions pour le plaisir des capitalistes mais qui refuse de financer les hôpitaux, montre bel et bien son mépris pour la santé des travailleurs.

MARTINIQUE Blanchard. une victoire grace à notre lutte

A la carrière Blanchard de Bois Rouge à Croix Rivail, depuis des mois déjà nous discutions avec le patron pour obtenir le 13ème mois. Aucune de ces discussions n'ayant abouti, nous avons décidé la grève.

Et c'est après trois heures de grève suivie à 100 % que la direction a cédé. Un accord était signé avec les délégués du personnel, disant que le 13ème mois nous était accordé.

Malgré tout, les trois heures de grève devront être récupérées, à raison d'un quart d'heure par jour.

En tout cas, notre lutte a payé et a réussi à faire céder BLANCHARD !

Martinique: securité sociale

NE NOUS TROMPONS PAS DE CIBLE

Souvent certains d'entre nous ne se gênent pas pour reprocher aux femmes de ménage du centre de Desclieux le fait que leur travail n'est pas complètement accompli et que le carreau ne brille pas suffisamment.

Mais ce que chacun ignore généralement et que chacun devrait savoir, c'est que l'effectif des femmes de ménage est bien insuffisant pour faire face en peu de temps à tout le travail de nettoyage. De plus, si l'une d'elle tombe malade, ses collègues déjà surchargées se voient attribuer un surcroît de travail. Pour couronner le tout, l'administration ne leur délivre le matériel de nettoyage qu'au compte-goutte.

Alors, si nous devons nous plaindre de la saleté, c'est à la direction qu'il faut s'en prendre en premier. Qu'elle embauche du personnel de nettoyage supplémentaire !

Guadeloupe:

Prisunic Raizet : un exemple de solidarité .

Samedi 3 Février, 2 de nos camarades ont reçu une suspension de 8 jours pour une erreur vraiment minime.

Des verres qui étaient déjà «en casse» depuis un certain temps, avaient été sortis de la réserve et achetés par une de nos camarades avec la démarque faite sur les marchandises de «casse». Mais la signature du chef de groupe ne figurait pas sur la boîte.

Pour cette seule petite chose, l'employée qui avait fait l'achat et la réserviste qui lui a remis la boîte, furent mises à pied pour 8 jours, pour 4 verres.

Peu de camarades du magasin étaient au courant. Mais l'affaire rebondit quand Sapé, le directeur fit convoquer le lundi en fin d'après-midi la caissière qui avait encaissé la marchandise. Il lui infligea une journée de mise à pied.

L'ensemble des camarades des caisses étaient outrées d'une telle sanction. Le lendemain matin, elles refusèrent de prendre le travail sans leur collègue.

Toute la matinée, elles restèrent donc sans travailler, bien que les autres employés n'aient pas rejoint leur mouvement. Et Prisunic dut fermer ses portes. Elles reprirent le travail avec leur collègue l'après-midi.

Pour une fois, Sapé qui depuis son arrivée veut faire marcher tout le monde à la baguette, aura été touché au point sensible : celui de la caisse.

MARTINIQUE: EDF une usine qui produit des estropiés.

La direction va procéder au remplacement de 6 rondiers, dont l'un part à la retraite et les 5 autres sont déplacés. Ils ont été déclarés inaptes physiquement, à cause des mauvaises conditions de travail à P.K. : bruit, chaleur, vibrations et gaz nocifs.

Ainsi, plutôt que d'améliorer les conditions de travail, de prendre les dispositions pour réduire le bruit, la chaleur, les vibrations et les émanations de gaz nocifs, la direction a choisi de remplacer tout simplement les travailleurs usés et amoindris physiquement par ces attaques permanentes à leur santé. Et ceci, de la même façon qu'on remplace du matériel usé par du matériel neuf.

Quelle meilleure façon de démontrer que pour les capitalistes un travailleur n'est ni plus ni moins considéré qu'une machine !

RENAULT Martinique: Riposte rapide et efficace à une injustice



Mardi 6, les travailleurs de RENAULT se sont mis en grève spontanément pour riposter à une mesure prise par le patron DAUME à l'encontre d'une employée. Celle-ci à son retour de congé de maternité s'est vue changée de poste, malgré les assurances verbales qu'avait donné DAUME au syndicat. Malheureusement pour lui, il a été pris en flagrant délit de mensonge, puisque ses propos avaient été enregistrés sur magnétophone. Tout le monde a pu l'entendre ainsi déclarer que l'employée serait maintenue dans son poste, alors même qu'il l'envoyait ailleurs.

Devant cette hypocrisie manifeste, les travailleurs ont riposté. Dès 9 h du matin ils se mettaient en grève. Devant leur détermination, le patron a du céder. Dès 16 h il annonçait que l'employée serait réintégrée dans son ancien poste.

Martinique MAINTENANCE : CHAULEAU CONTINUE

Plusieurs travailleurs de la Maintenance ont constaté que des heures ne leur étaient pas payées sur leur salaire du mois de janvier.

Lorsque certains d'entre eux sont allés réclamer au bureau de la direction, il leur fut répondu que cela était dû au fait que les ouvriers étaient maintenant payés au mois. En fait de loi, c'est Chauleau qui a profité de ces nouvelles dispositions pour payer les salaires à la tête du client.

Et parmi les travailleurs victimes, l'un d'entre eux est payé 108 h alors qu'il en a effectué 156 h, c'est-à-dire qu'on lui a volé près du tiers de son salaire.

Voilà un patron rapace et sans scrupule qui n'hésite pas à voler au grand jour le salaire de misère qu'il donne à ses employés.

Les travailleurs n'ont pas à se laisser faire. Et la première chose qu'ils peuvent faire c'est porter plainte pour exiger le remboursement de ce que leur a volé Chauleau.

Martinique: batiment ACCIDENTE POUR LE CAPITAL .

Sur le chantier de Croix Rivail, un ouvrier, pour aller un peu plus vite essaie d'enjamber un parapet. Il perd l'équilibre, voltige et se retrouve coincé entre un poteau en fer et un sambron. Sous le choc il vomit, le cou pris dans un véritable étau. Il a un bras cassé, sa tête saigne. Il se retrouvera un peu plus tard à l'hôpital.

Ainsi, pour le capital et les profits des patrons, un ouvrier de plus a risqué sa vie.

Combat Ouvrier, journal hebdomadaire est en vente dans les boutiques et les librairies en Martinique et en Guadeloupe. Réclamez-le à votre libraire.

Tarif d'abonnement :

Antilles :	*1 an*	*65 F*
	6 mois	*35 F*
France :	*1 an*	*100 F*
	6 mois	*50 F*

Sous pli fermé :

1 an	*110 F*
6 mois	*65 F*

Versement à adresser à :
Action et Réflexion Socialistes
A.R.S.
B.D.A.F. Pointe-à-Pitre 10 002 640 97

EMIGRATION : *SOLIDARITE AVEC MADAME MIRVAL !*

«NOS ENFANTS POUR LA LOI FRANÇAISE SONT MOINS QU'UN CHIEN !»

Le 22 Février, il y aura cinq ans que le jeune Guadeloupéen Patrick Mirval a été assassiné à la prison de Fleury Mérogis. Ses assassins n'ont jusqu'à ce jour pas été inquiétés. Une récente décision de la cour de cassation vient les rassurer davantage si besoin était.

En effet une première fois, le juge d'instruction avait conclu qu'il n'y avait lieu de poursuivre quiconque pour «homicide involontaire et non assistance à personne en danger». Une seconde fois, en appel, le 23-11-77 le tribunal avait confirmé cette décision et, sur la demande de la mère de Patrick, Mme Mirval, il avait considéré les «faits de coups mortels» pour conclure à un non-lieu sur ce point également. Les gardiens de prison ont battu, brutalisé, étranglé (on a retrouvé du sang dans ses poumons) Patrick Mirval, mais ce 23-11-77 la Justice refusait une fois de plus de les poursuivre pour meurtre.

C'était trop. Mme Mirval et ses avocats ont réclamé que ce jugement soit révisé en cour de cassation. Mais ce droit même vient d'être refusé. Le 4-1-79 la cour de cassation, cour criminelle, à Paris, a rejeté le pourvoi en cassation de Mme Mirval. Le procès ne sera donc pas révisé en cour de cassation. Ajoutons que le 4 Janvier, selon la cour elle-même, l'audience était publique. Mme Mirval n'y fut pourtant pas convoquée.

La justice fait peu de cas de la vie d'un jeune Antillais émigré en France et qui plus est fils d'une travailleuse, de quelqu'un qui n'a pas d'appuis hauts placés. De leur côté les gardiens de prison savent qu'ils sont couverts. L'Etat a besoin d'eux comme il a besoin de ses policiers, de ses juges, pour protéger les intérêts et les richesses des possédants, des bourgeois.

Cela Mme Mirval refuse de l'accepter. Elle nous a déclaré alors même qu'elle venait d'apprendre le rejet de son pourvoi en cassation : «Il n'y a pas de justice pour nous, les gens de couleur, les ouvriers, en France. Dès l'instant qu'il s'agit d'un procès concernant un Antillais en France, c'est ainsi. Il n'y a qu'à voir le procès Melyon : les vrais responsables ont été mis hors de cause. Il faut que nous rendions notre justice nous-mêmes».

«Je souhaite que la décision de la cour de cassation soit divulguée. Quelqu'un qui tue un chien doit payer une amende. Il est condamné. Mais nos enfants, pour la loi française, sont moins qu'un chien.»

Mme Mirval n'a pas renoncé à ce que la Justice reconnaisse le crime contre son fils. Tous les Antillais de l'émigration doivent rester vigilants, et se tenir prêts à manifester leur soutien à Mme Mirval dans cette lutte.

CHANTAGE AU CENTRE DE TRI DE SAINT-LAZARE

Les vacataires devenus auxiliaires saisonniers depuis les mouvements de grèves de la fin 1978 sont l'objet d'un chantage au centre de tri de Saint-Lazare.

En effet, la direction des P.T.T. les a convoqués individuellement et leur a donné à choisir tout de suite entre le licenciement et un des postes les plus pénibles. Ici, c'est l'entretien des sacs postaux. Le nettoyage et le reprisage de ces sacs poussiéreux ont lieu dans des salles au sous-sol mal aérées.

Ne trouvant pas grand monde pour effectuer ce travail, la direction des PTT, au lieu d'améliorer les conditions de travail, l'impose à la catégorie de travailleurs la plus vulnérable. Elle leur impose de signer l'acceptation ou éventuellement le refus, donc le licenciement tout de suite.

Mais de nombreux travailleurs sont bien décidés à ne pas accepter cette situation, ils entendent obliger l'administration à revenir sur sa décision et surtout à annuler ces signatures extorquées. Ces travailleurs ont donc pris contact avec d'autres travailleurs touchés par cette mesure et avec les syndicats.

HAITI : LES PAUVRES RELÈVENT LA TÊTE

De violentes émeutes ont paraît-il éclaté en Haïti dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Il est évidemment difficile d'obtenir des informations très précises. La dictature féroce qui règne dans ce pays limite au maximum toute information sur la situation politique et sociale qui y règne surtout quand ce n'est pas à l'avantage du régime de Duvalier.

Des élections législatives ont eu lieu pour élire 58 députés dans tout le pays et il semble que des candidats indépendants de la ligne politique duvaliériste aient reçu l'agrément d'une partie de la population. C'est sans doute ce qui n'a pas eu l'heur de plaire au gouvernement Duvalier qui chercha à truquer les élections et à s'opposer à la volonté populaire dans certaines régions. Lors des émeutes de vendredi dernier on comptait déjà 23 morts et de nombreuses arrestations. Lundi soir d'autres émeutes auraient éclaté à Port-au-Prince. Duvalier a mobilisé l'armée et la milice. Certaines provinces sont coupées du reste du pays comme l'Artibonite.

La situation semble particulièrement tendue à Cap Haïtien où un «libéral» Alexandre Lerouge a été élu contre un partisan de Duvalier. Le premier est d'après les informations que nous avons pour le moment soutenu par la population.

En tout cas, le fait qu'une partie de cette population se soit prononcée en faveur des candidats libéraux malgré la modération de ceux-ci et qu'elle s'oppose dans la rue aux troupes du sinistre dictateur prouve qu'elle en a assez de se voir réduire à l'état le plus misérable qui soit et méprisé par une dictature sanglante.

Le gouvernement de Jean-Claude Duvalier, Président à vie, fils du tristement célèbre «PAPA DOC» avait essayé de se faire une image de «démocrate» en libérant ceux qui n'étaient pas encore assassinés parmi les prisonniers politiques. Depuis près de trois ans il avait autorisé la publication de certains journaux d'opposition (très modérés).

Eh bien, il n'en a sans doute pas fallu plus pour que dans ce pays, le plus pauvre du monde, où l'on meurt de faim et de soif, où des milliers de gens n'ont comme unique abri que les trottoirs et les arcades des rues de Port-au-Prince, la colère contenue de milliers de malheureux profite de la brèche pour éclater violemment.

Pierre Jean CHRISTOPHE

Sainte-Lucie bientôt indépendante

C'est la semaine prochaine, en principe le 22 Février, que l'île voisine de Sainte-Lucie, comme la Dominique en novembre dernier, doit accéder à l'indépendance.

Celle-ci intervient dans une situation pour le moins confuse. Des explosions, qui n'ont pas été revendiquées, ont eu lieu près d'un centre commercial de la capitale Castries.

Le premier ministre, John Compton, semble loin de faire l'unanimité à Sainte-Lucie. L'opposition, constituée principalement par le parti travailliste, voudrait que la date de l'indépendance soit reportée. En effet, des élections doivent avoir lieu dans trois mois, et l'opposition pense être en mesure de les remporter. Le premier ministre, quant à lui, n'a pas l'intention de prendre un tel risque, et entend devenir le plus tôt possible Président de Sainte-Lucie. Cette situation n'est pas sans rapport avec celle de la Dominique à la veille de l'indépendance, hormis le fait que Patrick John, lui, se proclame «travailliste».

Mais ni les dirigeants en place, ni l'opposition ne représentent véritablement les intérêts des travailleurs et des pauvres de Sainte-Lucie.

(Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet dans une édition ultérieure.)

La grève chez BATA

(suite de la page 1)

Or dans la période actuelle, il ne sert à rien de cacher aux travailleurs que c'est par des luttes acharnées et très dures qu'ils réussiront à arracher leur revendication. Car dans cette situation de crise, les patrons ne cèdent aux revendications ouvrières que s'ils sont menacés de perdre beaucoup plus que ce que représente la revendication ouvrière.

Il faut aussi dire que les luttes isolées dans la plupart des cas ont peu de chances de réussite. Et même si on est contraint d'engager seul la lutte, comme à Bata. Il faut formuler des revendications telles que les travailleurs de toute autre entreprise se sentent concernés et puissent rejoindre éventuellement la lutte engagée.

Actuellement par exemple, les grévistes de Bata réclament «pas de salaire inférieur à 2.000 F». Cette revendication intéresse tous les employés de commerce de Pointe-à-Pitre, dont la plupart ne touchent pas cette somme. Pourquoi ne pas tenter de convaincre tous les employés des magasins de la ville d'entrer en lutte pour une telle revendication ?

Cela ne peut se faire ni par la force, ni par une décision des états-majors syndicaux.

Mais, par exemple, les grévistes de Bata, les militants et dirigeants de la CGTG qui veulent sincèrement renforcer la lutte des travailleurs, peuvent trouver ensemble des formes d'intervention qui permettent de toucher et de convaincre les employés des autres magasins.

Cela ne veut pas dire que les grévistes de Bata ne peuvent pas gagner seuls leur lutte. Ils peuvent la gagner. S'ils tiennent plus longtemps que les patrons de Bata. Mais outre que la solidarité des autres travailleurs est nécessaire, il faut bien voir aussi que l'ensemble du patronat organisé au sein du Centre régional du patronat guadeloupéen (CRPG) soutient la position de Bata. Et donc la riposte des travailleurs doit s'exercer sur un plan d'ensemble également.

Il ne dépend que des travailleurs eux-mêmes qu'une telle lutte s'engage. S'ils prennent conscience que tous ensemble ils ont la possibilité d'améliorer sensiblement leurs salaires et leurs conditions de travail, rien ne s'opposera au développement de leurs luttes.

LE CINEASTE JEAN RENOIR EST MORT

Le cinéaste Jean RENOIR est mort lundi dernier aux Etats-Unis à l'âge de 84 ans. Fils du peintre Auguste Renoir, un des maîtres impressionistes au siècle dernier, Jean Renoir fut l'un des plus grands metteurs en scène français.

Dans une production de près de cinquante films il faut retenir «La grande illusion». Tourné en 1937, ce film fut classé en 1958 parmi les dix meilleures œuvres du cinéma mondial. D'autres filsm célèbres et qui figurent encore en bonne place dans les ciné-clubs et ou passent à la télévision contribuèrent à enrichir le cinéma : «Boudu sauvé des eaux», «La chienne», «La bête humaine» ou encore «La règle du jeu».

On associe facilement à Jean Renoir des acteurs aussi célèbres que Erich von Stroheim, Pierre Fresnay (dans La Grande Illusion) ou encore Jean Gabin, Fernand Ledoux, Simone Simon, qu'il a faits jouer dans les débuts du cinéma parlant d'avant-guerre.

Considéré avec Marcel Carné comme l'un des représentants les plus affinés de ce que l'on a appelé «le réalisme poétique», Renoir aura marqué de son talent plusieurs générations de metteurs en scène et impressionne encore aujourd'hui les cinéphiles.

TCHAD : Affrontements personnels pour le pouvoir



FELIX MALLOUM et HISSENE HABRE

Lundi 12, de violents combats opposaient au Tchad des troupes de «l'armée du Nord», favorables au premier ministre Hissène Habré, aux forces de gendarmerie, fidèles au Président, le général Malloum. Il semble que le conflit ait démarré sur une méprise : des militaires, favorables à Malloum, avaient tiré en l'air pour disperser des manifestants. Se croyant attaqués, les partisans de Hissène Habré répliquaient aussitôt, ce qui entraînait le bombardement de la villa du premier ministre.

Qu'une telle confusion ait pu ainsi dégénérer, montre à quel point la situation était tendue entre les deux hommes, comme entre leurs partisans respectifs. Hissène Habré, célèbre pour avoir enlevé, il y a 5 ans, l'ethnologue Françoise Claustre, de chef de guérilla opposé au régime en place, était devenu premier ministre. Ce revirement, en apparence surprenant, montrait clairement qu'Hissène Habré était davantage motivé par l'ambition personnelle que par une volonté de remettre en cause les fondements mêmes du régime tchadien. Chose significative, c'est avec la bénédiction de l'impérialisme français que la «réconciliation» entre Habré et Malloum s'était réalisée.

En fait, la «coopération» entre Malloum et Habré se révéla très vite n'être qu'une façade, chacun tentant de placer ses pions pour contrôler l'appareil d'Etat. Depuis plusieurs mois, les deux hommes s'ignoraient, et les affrontements de lundi sont la conséquence logique de toute cette situation. L'impérialisme français qui, rappelons-le, possède au Tchad une force d'intervention de plus de 2.000 hommes, adopte une attitude de «neutralité», et s'efforcerait de négocier un cessez-le-feu entre les adversaires.

Quelle que soit l'issue des combats, la population tchadienne demeure la principale perdante. Ni l'un ni l'autre de ces dictateurs n'agit dans le sens de ses intérêts. Pour s'émanciper, les masses populaires tchadiennes devront se débarrasser de l'un et de l'autre, ainsi que du chancre que constitue l'impérialisme français.

Max RODON

COMBAT OUVRIER

Directeur de publication :
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance :
ANTILLES :
Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
(GUADELOUPE)
ou B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
(MARTINIQUE)
FRANCE :
Combat Ouvrier
B.P. 80
93302 AUBERVILLIERS
Cédex
Impression
CIF Pointe-à-Pitre
Commission paritaire